L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 33 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,

DIMANCHE, 26 JANVIER 1879.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A PHILADELPHIE.

M. Camille Fitou, de Philadelphie, à qui nos lecteurs ont dû souvent des communications intéressantes, nous transmet les détails suivants sur une conférence donnée samedi dernier à l'Académie de Musique de cette ville par le colonel W. Forney. Le sujet était: "La République française."

Le colonel Forney est bien connu à Paris où il compte de nombreux amis. C'est lui qui avait été choisi par la commission du centenaire pour aller demander la participation de la France à l'Exposition de 1876, et c'est lui, qui, lors de la dernière Exposition, a écrit dans la *Press* de Philadelphie les comptes-rendus les mieux faits et les plus impartiaux.

Après avoir décrit la lutte soutenue par les républicains pour arriver à triompher de leurs nombreux ennemis, l'orateur a dit quelques mots de la situation actuelle. Il a rappelé que la République était enfin assurée par les dernières élections. Le gouvernement se sent aujourd'hui assez fort pour pouvoir user de clémence envers les égarés de la Commune.

Il a ensuite raconté avec beaucoup de verve et d'esprit les séances du sénat — avec les trente membres présents, — et celles plus agitées de la chambre des députés auxquelle il a assisté. Il a fait l'éloge de Gambetta dont il a vanté notamment depuis le sang-froid et l'attitude calme devant les dragonnes [illegible] de l'an dernier........ "qui en somme, a-t-il dit, ne sont rien comparées à celles de la chambre des communes de l'Angleterre, dont on est obligé quelquefois de fermer les portes."

Après avoir décrit son entrevue avec Gambetta, l'orateur a fini en souhaitant de voir toujours unies les deux Républiques-sœurs qui n'aspirent que vers un but unique: la liberté!

Après de chaleureux applaudissements, un membre de la Société chorale française la *Lyre* a offert au colonel Forney un morceau de musique qui a été exécuté avec beaucoup de goût par un chanteur de cette Société. On a ensuite entendu la *Marseillaise* par la même Société et le *Star Spangled Banner*, rendu par un orphéon américain.

A ce moment, deux petites filles portant l'une le drapeau américain, l'autre le drapeau français se sont avancées sur le devant de la scène en se tenant par la main et une belle dame blanche leur a posé une couronne de roses sur le front au milieu d'un véritable élan d'enthousiasme.

L'assistance, qui était très nombreuse, s'est montrée très sympathique pendant toute la durée de la conférence, à laquelle assistait l'honorable M. Hoyt, nouveau gouverneur de la Pennsylvanie.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

LA RÉCOLTE DES VINS EN 1878 ET 1877.—La superficie des terrains plantés en vignes était, en 1874, de 2,446,862 hectares, chiffre qui, jusque-là, n'avait pas encore été atteint. Depuis cette époque, l'invasion du phylloxera a entrainé le défrichement de plus de 150,000 hectares. Les départements du Midi demeurent toujours les plus éprouvés. La différence en moins de 50,000 hectares, qui apparait encore cette année sur le chiffre comparatif de 1877, porte principalement sur les suivants: Aude, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gard, Hérault, Lot, Var et Vaucluse. Dans les autres départements, la culture de la vigne tend au contraire, à poursuivre un mouvement de progression, notamment dans ceux des Pyrénées-Orientales et de l'Yonne.

La récolte des vins en 1878, s'est élevée à 48,700,000 hectolitres, présentant ainsi une diminution de 7,694,000 hectolitres sur celle de 1877, et de 8,003,000 hectolitres sur la production moyenne des dix dernières années. Ce déficit est dû aux ravages croissants du phylloxera et à la réapparition de l'oïdium. Malgré l'infériorité des termes comparatifs, les départements du Languedoc, et la Provence, présentent de nouvelles et importantes diminutions. Il en est de même dans le Vivarais, et dans le Dauphiné (Ardèche, Drôme, Isère.)

Enfin, les départements de l'Armagnac du Bordelais, du Périgord, de l'Angoumois, et de la Saintonge, envahis à leur tour par l'un ou l'autre des fléaux qui dévastent les vignes, subissent à eux seuls une perte d'environ 4 millions d'hectolitres sur l'année précédente, et 2 millions d'hectolitres sur l'année moyenne. Ainsi, dans ces départements, le rendement moyen par hectare, qui était autrefois de 25 à 30 hectolitres, est à peine, aujourd'hui, de 15 à 20 hectolitres.

Des diminutions apparaissent sur d'autres points; mais elles n'ont qu'un caractère purement accidentel, puisque la plupart sont attribuées aux influences atmosphériques.

En revanche, les départements situés dans les régions de l'est et du centre de la France présentent, sauf de rares exceptions, de notables augmentations, aussi bien sur les résultats de l'année précédente que sur ceux de l'année moyenne. Ces augmentations s'élèvent à 3,500,000 hectolitres et s'appliquent principalement aux départements suivants: Aube, Côte-d'Or, Cher, Doubbs, Indre, Jura, Loire-Inférieure, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Haute-Saône et Yonne.

LA MORTALITÉ EN EUROPE.—On se préoccupe de plus en plus, dans l'Europe moderne, des questions qui touchent à la conservation et à l'amélioration physique de l'espèce humaine. On a fini par comprendre qu'une nation ne peut être grande que si sa population s'accroît dans des conditions normales, et, surtout, que si cette population se compose d'éléments vigoureux, douée d'une vitalité durable.

A ce point de vue, il est très intéressant de se rendre compte, d'après les données de la science, de la situation respective des divers Etats de l'Europe, sous le rapport de la mortalité. Un savant russe a entrepris ce travail, dont nous allons mettre les résultats sous les yeux de nos lecteurs.

ÉTATS.	MORTALITÉ par 1,000 hab.
Russie	37.5
Hongrie	37.2
Bavière	31.7
Wurtemberg	31.7
Autriche	31.3
Espagne	30.5
Italie	30.3
Allemagne	27.8
France	26.3
Suisse	23.8
Belgique	23.7
Grande-Bretagne	22.3
Danemark	19.5
Suède et Norvége	18.2

La France, on le voit, occupe le 9e rang sur 14, au point de vue de la mortalité. Elle est un peu plus favorisée que l'Allemagne et présente, à son détriment, une différence assez notable avec la Grande-Bretagne. Tout cela indique qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'alimentation et de l'hygiène.

—Marseille, 31 décembre.—Voici quelques détails sur l'ambassade chinoise à Paris et à Londres, dont nous avons annoncé l'arrivée.

L'ambassadeur, le marquis de Tseng, appartient à l'une des plus grandes familles de Chine, après celle de l'empereur, à laquelle d'ailleurs il est allié. Il est nommé pour trois ans, et remplace M. Kouo-Song-Tuo, qui va retourner en Chine. Le marquis de Tseng a avec lui sa femme, sa fille âgée de onze ans et ses deux jeunes garçons, de six et huit ans.

Le premier secrétaire, M. Tchen, est son beau-frère. Il appartient aussi à une grande famille. Il a avec lui sa femme et sa petite-fille.

Le second secrétaire est M. Léon.

Viennent ensuite trois interprètes, un attaché, un médecin, deux [illegible] trois élèves ingénieurs [illegible] et une personne [illegible] civils et six mandarins [illegible].

Aucun de ces personnages n'était encore venu en Europe.

[illegible] Frandin, interprète chancelier [illegible] de la légation de France à Pékin, a été détaché par la légation pour accompagner l'ambassade en France. De plus, M. Léon Fan, interprète de la légation à Paris, est venu recevoir le nouvel ambassadeur.

Soria, 30 décembre.—Le marquis Carlos de Terranova, grand d'Espagne et ancien ambassadeur, vient de mourir ici à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Avec lui s'éteint un nom, qui était l'une des plus anciennes du royaume. Elle était alliée à celles des de Noailles, de Lévis, de Chimay, de Civry, de Cossé-Brissac, etc., en France.

—Une plaisanterie du *Punch*, d'une allure plus française que britannique:

—Pardon, monsieur, je viens d'attraper ces deux petites canailles en train de faire une glissoire devant le marchepied de votre porte, où ils prétendent que vous le leur avez permis.

—C'est très correct, "policeman": je leur ai donné cette permission; le fait est.... que j'attends une belle-mère à dîner!

L'IMMIGRATION.—Le rapport des commissaires de l'émigration pour l'année 1878 doit être soumis aujourd'hui à l'approbation de la législature. Le nombre total des immigrants a été de 121,269, ou 25,611 de plus que l'année précédente. Voici le dénombrement par nationalités: 23,051 Allemands; 13,[illegible] Irlandais; 9,264 Anglais; 1,852 Ecossais; 3,346 Russes; 4,162 Suédois; 4,208 Italiens; 1,648 Français; 2,006 Bohémiens; 2,249 Danois; 2,523 Suisses; 2,600 Norvégiens; 145 Chinois et 4 Japonais. Leurs destinations étaient: Etat de New York, 30,586; Etats du centre, 7,855; Etats de l'ouest et du nord-ouest, 33,653; Etats de l'est, [illegible]; Etats du sud, 1,666. L'hôpital de Castle Garden a traité 1,739 immigrants, et 10,568 ont obtenu des emplois par le bureau de placement.

La législature a voté $150,000 pour les dépenses du 1er mai 1878 à même date de 1879. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre à $110,830. La commission est endettée de $354,266.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

—Nous trouvons dans le *Figaro* la lettre suivante que M. le maréchal Canrobert vient d'adresser au comte Joachim Murat, député et membre du conseil général du Lot:

Mon cher comte,

Vous aviez voulu, d'accord avec l'unanimité des conservateurs du conseil général, m'offrir la candidature sénatoriale dans notre département.

Cédant à ces instances, et non sans faire effort sur moi-même, je l'avais acceptée pour ne pas paraître déserter avant le combat. Je pouvais d'ailleurs supposer, sans trop de témérité, qu'il me serait peut-être donné de rendre encore quelques services.

Vous vous trompiez et j'étais dans l'erreur. La majorité des électeurs sénatoriaux n'a pas jugé qu'il y eut place au Sénat pour le doyen des maréchaux de France. Elle a pensé que mes concurrents y apporteraient plus de lumière, d'expérience et d'autorité.

Je prie Dieu qu'il leur donne raison.

Recevez mon cher comte, etc.

MARÉCHAL CANROBERT.

On lit dans l'*Express*:

L'Allemagne juge nécessaire de nier à nouveau qu'elle ait quelque dessein contre Samoa, dont Steinberger est l'ex-premier ministre. D'aussi fréquents démentis sont suspects et tendent à faire croire qu'il y a quelque vérité dans le rapport que Bismarck a l'intention d'avaler le groupe entier de ces îles. En attendant, l'île d'Upola a été saisie et sera gardée par l'Allemagne, jusqu'à ce que les droits que lui confère son traité soient reconnus par le gouvernement de Samoa.

—La *Fanfulla* annonce que dans l'un des onze mille appartements du Vatican, monsignor X.... va vendre pour le compte des Eminentissimes cardinaux délégués de Pie IX les objets qui ont appartenu au défunt pontife. Ce sera une vente en famille, à laquelle ne pourront assister que des personnes connues de quelque personnage ecclésiastique. Il y a dans cette vente des objets précieux à côté d'objets très insignifiants. On y remarque un portrait au daguerréotype, avec cadre de velours, de Napoléon III, présent du vaincu de Sedan au pape peu après le 2 Décembre. Une tasse à café y est cotée 6 lires. Les dames de l'aristocratie romaine, sans distinction de couleur politique, se promettent d'acheter beaucoup.

—Le 6 juin, à sept heures moins cinq minutes, dit le *Temps*, on a observé à Paris un magnifique bolide marchant dans la direction du nord-ouest. Son diamètre était d'un peu moins de moitié de celui de la lune. L'apparition a duré environ cinq secondes et n'a été accompagnée d'aucun bruit. L'arc de la trajectoire parcourue pendant ce court espace de temps était de plus de 45 degrés.

Le noyau, de forme presque sphérique, était coloré en vert comme les feux d'artifices teints avec les sels de nickels; à la naissance de la queue la lumière était d'un beau bleu colbat analogue à celle qu'on voit auprès du pôle négatif dans les tubes de Grillhe. Enfin, une lumière rouge beaucoup plus pâle était donnée par la queue, dont la longueur dépassait cinq à six degrés et qui était légèrement en éventail. La lumière verte du noyau était surtout remarquable par la pureté de ses teintes.

—Une grande révolution vient de se produire dans la chevelure féminine. La plus belle moitié du genre humain renonce à ces cheveux roux qui ont fait ses délices depuis tant d'années. Plus d'acajou, plus de blond fauve, plus de rouge vénitien! les cheveux noirs redeviennent à la mode.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1879.—Conformément à l'article XI de sa charte, l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie à l'effet d'élire sept directeurs pour l'année courante, aura lieu à ses bureaux, le LUNDI, 3 février 1879, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

H. HUARD, Secrétaire.

24 janv—11f.

AVIS—L'élection annuelle des Directeurs de la Compagnie de Glace de la Louisiane, aura lieu conformément à la Charte, au bureau de la Compagnie, No 60 rue Bienville, MERCREDI, 5 février prochain, de 11 A. M. à 2 P. M.

W. A. BILLAUD, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1879.

19 janv—au 5 fév

Banque Nationale de l'Etat.—Nlle-Orléans, 21 janvier 1879.—Aujourd'hui, à l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année suivante:

Samuel H. Kennedy, Louis A. Wiltz, Alfred Moulton, Julius Vairin, Pierre Lanaux, J. B. Lafitte, S. Hernsheim, Thomas A. Adams, Joseph McIlroy.

Et, aujourd'hui à une réunion des directeurs, M. SAMUEL H. KENNEDY a été réélu président, à l'unanimité, et M. LOUIS A. WILTZ, vice-président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

22janv—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1879.—A la dernière assemblée régulière du conseil de direction, un dividende semi-annuel de deux pour cent sur le fonds capital de la compagnie a été déclaré payable aux actionnaires sur demande, à partir de cette date aux bureaux de la compagnie.

H. HUARD, Secrétaire.

15janv—10f

LICENCES DE VILLE, 1879.

LE SOUSSIGNÉ se charge de payer les licences de ville, pour l'année courante, avec un escompte libéral.

E. PEYCHAUD, Lettre C, Geffier Court.

3 jan—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—JANVIER 1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Amoretti (Jean)	Jacquin (Jeanne)
Boutier (Louis)	Lavignol (Paul)
Bourdel (Pierre Onésime)	Lobert (Pierre Jacques)
Brelard	Loys ou Lose (Maxime)
Barbiot (Emile)	Lucpatior (Armand)
Billiviot (Pierre)	Lebrell (Henri)
Bouche (Jacques)	Laffite (Jean)
Bullie (Jean François Adolphe)	Lobel Maby
Bany (Emile)	Marquis (Vve Marie)
Bunet (Michel)	Martin (Dr Jean André)
Brun (Jean Marie)	Maylhe (Dr Jean Baptiste)
Clement (René)	Morel (Antoine et Jeanne)
Cordier (Jules)	Meunier (Félipe)
Constant (Armand Bernard)	Mercy
Coppé (Alexandre)	Miranda (Lucien)
Cossereaux François)	Odéon Martin
D'Augerot (Alfred)	Portales (Lucien)
De Castellane	Petit-Jean (Jean Bernard)
Dinneure (Elisabeth Valérie)	Peteson (Julien)
Duchemin (Eléonore Auguste)	Pons (Emile)
Durand (Edouard)	Quévremont (Frédéric Charles)
Duclos (François)	[illegible]
Dumoux (Héloïse)	[illegible]
[illegible]	[illegible] (Charles)
Ernotte [illegible]	[illegible] (Jean Marie)
Fardet [illegible]	[illegible] (Simon Emile)
[illegible] (Pierre)	[illegible]ouvielle
[illegible] (Léo-Jean)	Villeneuve (Auguste)
Galvan (Jean Baptiste Clovis)	Vézgnale
Gambert (Marius)	Vannier
Galy (Jean)	[illegible]
Garnier	
Galaban (François)	

Des registres sont tenus au Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute espèce aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,

Er LEON BELLAGUET.

28 jan—1m

BAUME PECTORAL AUX HAVEUS INDIENS.

Le Baume [illegible] [illegible] expectoration [illegible]

[illegible] à vendre par

E. LAFLACE, pharmacien,

[illegible] et dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

8jan—1m

SPECTACLES BALS &c.

Académie de Musique.

[illegible]

MLLE FANNY DAVENPORT,

Secondée par le célèbre jeune acteur, EDWIN BARCH

Et la Troupe Dramatique de Spalding du Théâtre Olympique de St-Louis.

LUNDI, janvier 20, 21, 22, 23, aussi MERCREDI EN MATINÉE, MLLE FANNY DAVENPORT paraîtra dans son grand rôle, créé [illegible] Augustin Daly, intitulé:

PIQUE.

VENDREDI, 24 janvier—Bénéfice de MLLE DAVENPORT. Le grand drame de Daly intitulé DIVORCE, qui sera répété SAMEDI en MATINÉE et le SOIR.

DIMANCHE 26 janvier—Dernière soirée LONDON ASSURANCE et OLIVER TWIST.

LUNDI, 27 janvier—La nouvelle pièce de MLLE DAVENPORT, OLIVIA.

Pendant la seconde semaine—AS YOU LIKE IT, LADY OF LYONS, SCHOOL FOR SCANDAL et FROU-FROU.

On peut se procurer des sièges d'avance. Pas de frais extra. 19jan—

GRAND CONCERT

OFFERT AU

PROFESSEUR G. CURTO

Par ses nombreux Elèves,

Avec le concours de

MM. T. Ourant, W. H. Bischoff, F. Brenner, Edw. Tyler, J. W. H. Eckert,

A LA SALLE GRUNEWALD,

MARDI, 4 FÉVRIER 1879.

Comité de Réception:

Gén. W. H. BEHAN, président.

Lieut.-Gv. L. A. Wiltz,	F. Limet,
Juge A. L. Tissot,	Dr E. D'Aquin,
Major Geo. W. Dupré,	J. Flanner,
W. P. O. Fasende,	A. Meilleur,
H. O. Seixas,	G. Forstall,
L. Grünewald,	A. Bartin,
C. W. Miltenberger,	Ad. Pollatsek,
Dr H. Bayon,	Prof. P. Greuling,
I. C. Dinnis,	T. Morris,
J. Dreyfus,	Wm. Ménard.

26janv—4f—2fév, 2,3,4 fév

LECTURE

Par le prêtre-poète Rév. A. J. RYAN,

A ST. PATRICK'S HALL.

Dimanche, 26 Janv. 1879, à 7½ P. M.

Sujet: PLEURS, TEMPLES et TOMBEAUX.

Comité:

Jos. Mitchell,	Alphonse Philips,
Jas. J. Tarleton,	P. Murphy,
M. F. Dunn,	M. Irwin,
Dr E. T. Shepard,	Wm. Murray.
Edw'd Barr,	

Prix d'entrée: 50 cts.

19 jan—

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A LA SALLE ST-PATRICK,

le Samedi 1er Février 1879.

DIRECTEURS:

J. Schweitzer, Président.

F. Limet,	A. Castel,	J. Lecrien Jr,
G. Tujague,	P. Lefebvre,	J. Davérède,
U. Salauqué,	J. B. Cambeilh,	A. Malibes,
J. P. Dutrey,	J. Brun,	P. Videu,
A. Rochereau,	P. Théaux,	L. Roucher,
Ant. Carrière,	C. Adoue,	G. Besse,
C. T. Dugazon,	J. Brunet,	F. Danty,
P. Crabitès,	P. Andrieu,	J. P. Carrère,
F. Tujague,	A. Stef,	A. Cassanbon,
P. Macou,	C. Lévy,	P. Bonche,
M. Masset,	D. Verges,	E. Besis,
N. Bouyer,	J. Bouyer,	J. P. Dupuy,
P. R. Chabert,	D. Maslazou,	J. Mallard,
A. Dazet,	E. Sense,	G. Villeneuve,
A. Durieu,	A. Bernichon,	L. Minviell,
P. Mengelle,	A. Dumestre,	L. Videu,
A. Walz,	C. Masquère,	Alex. Abadie,
J. Sénac,	P. Lacoste,	E. Talazac,
E. J. Mérith,	B. Abadie,	F. Casaube,
A. Salle,	V. Brunet,	J. Sere,
E. Hamel,	L. Hergues,	G. Aubriet,
E. Olsen,	E. Danet,	L. Sirou,
F. Artigues,	J. L'Hote.	

Prix du billet.................. $2 00.

N.B.—Réunion extraordinaire des Directeurs, MARDI prochain, 28 janvier, à 7 heures P. M., pour recevoir les invitations de dames, etc., etc.

Par ordre du Président.

J. SCHWEITZER.

L. SIMON, Secrétaire.

26 janv—au 1er fév.

Les Matelas bordés de cordes,

PATENTE DONAHOE,

Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les meilleurs [illegible]

GRAND assortiment toujours prêt à livrer, de Canapés, Sofas et Matelas confectionnés avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.

Le public est invité à venir examiner ces articles que l'on fera un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.

Réparation de toutes espèces de meubles.

Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, succursale, No 8 Ste-Anne.

J. J. DONAHOE, Propriétaire du brevet.

[illegible] G. A. CASSIER.

GUERINGER & CO.,

[illegible] Chemises, Jaquettes, [illegible] Tricotées, Flanelles, Cravates, Mouchoirs, Echarpes, Cols, Poignets, Chaussettes, Gants, Parapluies, etc. 29 déc—1m

JEAN BONNOT,

[illegible] Voitures de première classe

POUR

Mariages, visites et soirées.

45........RUE STE-ANNE........45

28déc—1m, Mer, Ven, Dim

Central Drug Store.

(PHARMACIE CENTRALE.)

CARL ALWES, Directeur.

Coin Dauphine et Hughton, 3e District

FORMULES EXÉCUTÉES AVEC SOIN LA NUIT COMME LE JOUR.

17 janv—1m. DMerV.

VINGT ET UNIÈME TABLEAU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1878		75,009 62
Sur les risques d'incendie	$65,347 78	
Sur les risques de rivière	7,892 11	
Sur les risques de marine	1,769 73	75,009 62
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	$ 9,049 75	
Sur les risques de rivière	3,531 80	
Sur les risques de marine	59 73	
Retour de 15 p. o[o aux assurés	8,030 94	
Licences de ville et [illegible] taxes pour l'année 1878 sur capital et propriétés [illegible]	5,103 36	
[illegible]	2,330 88	
[illegible]	1,305 04	
[illegible]	5,230 55	
Loyer, dépenses, intérêt on [illegible]	11,437 30	46,340 84
Profits		[illegible]
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1878	15,868 78	
Réserve pour pertes [illegible]	2,800 00	
[illegible]	10,000 00	
		28,668 78

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèques dans cette ville	$ 37,220 70
[illegible]	[illegible]
Actions de banque et autres actions	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

[illegible]

[illegible]

A [illegible] payé [illegible] dividende comptant de CINQ PIASTRES par action [illegible] la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1878 [illegible]

19 janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DES VARIETES

SECONDE SEMAINE DE

Continuation du grand succès de la troupe d'opéra de

EMMA ABBOTT ET DE HESS

Répertoire brillant et varié.

Lundi soir, 27 janvier, dernière représentation de l'opéra de Gounod

FAUST.

avec une brillante mise en scène, interprété par EMMA ABBOTT, Mme SEGUIN, M. CASTLE, [illegible] PEAKES.

Mardi et mercredi soir, on donnera l'opéra d'Auber

FRA DIAVOLO,

avec une mise en scène extraordinaire. Cet opéra sera chanté par

Abott, Maurel, Mme Seguin, MM. Castle, Karl, Peakes, Ryes, Seguin.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE en matinée MERCREDI.

Vendredi soir et samedi en matinée, MARTHA. Samedi soir LA ROSE DE CASTILLE. Dimanche soir—MARITANA.

L'attention est appelée particulièrement sur le bon marché extraordinaire des prix: Sièges réservés $1; Orchestre $1 25. Matinées: Sièges réservés, 75cts. et 50cts.

26janv—

THEATRE ST-CHARLES.

Pour une semaine seulement, commençant Dimanche le 26 janvier 1879,

MISS JENNIE HUGHES

avec sa grande compagnie dramatique de New York, dans la pièce militaire intitulée

L'ESPION FRANÇAIS.

Avec 3 premières danseuses, 16 coryphées, grand corps de ballet; représentant la musique, les marches et évolutions. De magnifiques costumes, combats au sabre, tableaux, etc., en action avec les

TROUPES COMBINÉES de J. W. MACK (précédemment Sheridan et Mack),

formant les représentations les plus complètes qui aient jamais été données à la Nlle-Orléans. Pour plus de détails, voir les programmes du jour. Matinées le mercredi et le samedi.

26 jan—1m

Premier Grand Bal Militaire

PAR INVITATIONS,

Paré et Masqué,

PAR LA BATTERIE A.,

Régiment d'Artillerie d'Orléans,

—A LA—

GRUNEWALD HALL,

SAMEDI 8 février 1879.

Les demandes pour les billets, d'entrée et restaurant et le vestiaire devront être adressées au lieutenant L. H. CANONGE, président du comité d'arrangements, au No. 40 rue St-Charles. Les listes d'admissions seront ouvertes MERCREDI, 5 février 1879, à 7 heures du soir. 23 janv—1m

Brasseries.

H. F. STURCKEN,

Brasserie à vapeur de la rue Marais,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

ENTRE CONTI ET ST LOUIS.

4 janv.—1m.—D.M.J.

Pelican Steam Brewery,

EUGENE ERATH,

289....RUE VILLERÉ....289

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11janv—1mDMerV

Meubles.

MEUBLES. MEUBLES.

CHAS. RAYMOND.

37 rue Bienville, entre les rues de Chartres et Decatur.

A CONSTAMMENT en magasin un assortiment général de beaux meubles et de meubles ordinaires qu'il vend à très bas prix. Je saisis cette occasion pour remercier mes patrons et le public en général de l'appui qu'ils m'ont donné et dont je leur demande la continuation. 13déc—3m

LOUIS BAUER,

MARCHAND DE MEUBLES.

Au coin des rues Conti et Dauphine.

A constamment en magasin un grand assortiment de meubles en noyer, bois de rose, chêne et acajou. Aussi, meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Les ordres de la campagne sont remplis avec la plus grande promptitude.

3janv—1m—Dim-Mar-Jeu

MAISON C. ROUYER,

COIN CONTI ET CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

M. C. ROUYER prévient sa nombreuse clientèle ainsi que le public en général, que Mme Rouyer est de retour d'Europe et du Nord, où elle a fait tous ses achats sur commande, qu'il est prêt à offrir ces marchandises à un prix excessivement réduit; son assortiment consiste en un choix très recherché de montres, pendules, bijoux, qui ne peut être surpassé pour la fraicheur, la variété et le bon goût; également Orfèvrerie, Couverts et Services de table, en véritable ALFENIDE:—Articles d'optique; Spécialité pour les lunettes et le pince-nez; Change et pose de verres de lunettes adaptés pour toutes les vues.

Le public est prié de visiter son magasin et d'examiner son nouveau stock afin de se convaincre que rien n'est exagéré et que tout est vrai, qu'il défie réellement toute concurrence.—Tout objet est garanti.—Réparations de montres, pendules, bijoux et lunettes.—Réargenture de couverts et d'orfèvrerie, articles d'Eglise, etc., etc. Achat de vieil or et de vieil argent.

19 déc—3 m—D Ma J

JOS. BRANDNER,

Marchand—Tailleur,

34........RUE BOURBON........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.

3 nov—3m

VINCENTE RANNA,

(DIPLOMÉ.)

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

135........REMPARTS........135

Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

5jan—1m Dim J

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de

Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.

8........NORTH-PETERS ST........8

Entre Ursulines et Hôpital.

Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

28déc—1m, Mar, Ven, Dim

LE PLUS ANCIEN MAGASIN

DE VETEMENTS,

De la Nlle Orléans, dont la RÉPUTATION EST DEPUIS LONGTEMPS ÉTABLIE et qui est sans CONCURRENCE.

LEON GODCHAUX,

31 & 33....Canal....31 & 33

A L'APPROCHE DES

FETES

Appelle l'attention toute particulière de ses amis et des étrangers sur son grand stock de

VETEMENTS DE CHOIX POUR HOMMES, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.

—AUSSI DES—

Articles de toilette et de chapeaux.

Il vend le tout à des prix qui étonneront les acheteurs par leur modicité.

Il engage les chefs de famille à venir examiner son IMMENSE ASSORTIMENT DE

Vêtements de toilette et pour école.

[illegible] pour garçons et aux [illegible]

Venez vous convaincre que le magasin de

LEON GODCHAUX,

31 & 33 rue du Canal.

Est celui où s'achètent, à MEILLEUR MARCHÉ les VÊTEMENTS à la fois les PLUS ÉLÉGANTS et les MIEUX CONFECTIONNÉS de la Nlle-Orléans.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats.

[illegible]—D.M.J.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de foie: Phthisie, [illegible] Angine, Gastralgies, [illegible] etc. [illegible]

L'EUCALYPTUS BITTERS.

[illegible] l'introduction en Europe de l'Eucalyptus [illegible]

Les produits de l'Eucalyptus sont employés [illegible]

[illegible] Eucalyptus [illegible]

Agents: BURKE & THOMPSON, No [illegible] TCHOUPITOULAS N. O.

[illegible] nov78—1an

OFFICIEL.

Bureaux des Commissaires de la dette consolidée.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1879.

LA treizième distribution trimestrielle de [illegible] rios de Bons à Primes aura lieu au bureau de l'administrateur des Comptes Publics le VENDREDI 31 janvier 1879, à 10 heures du matin. Il sera tiré cent séries.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

22 janv—jusq31

AVIS.

Département des Finances

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle Orléans, 11 janvier 1879

Les comptes pour taxes de ville de 1879 sont maintenant prêts à être délivrés et ce département est autorisé à recevoir les montants à partir du lundi, 13 janvier.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

12janv—au31

AVIS

Département des Finances,

Licences de ville pour 1879.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1878.

Ce département recevra pour licences de ville de 1879 à partir de JEUDI, 2 janvier, et pendant le mois de janvier, 10 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 90 pour cent en monnaie courante.

En pour le mois de février prochain, 5 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 95 pour cent en monnaie courante.

ALF. H. ISAACSON.

1 jan—1 jus au 28 fév

Chaussures.

Grand choix de Chaussures de tous les genres,

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, au

CLAIBORNE SHOE STORE.

357........URSULINES........357

Coin Claiborne.

Le stock de magasin a été entièrement renouvelé, et les prix réduits jusqu'à la dernière limite, défiant la concurrence.

Les meilleures chaussures d'enfants, celles qui durent le plus et coûtent le moins, se trouvent au No 357 rue Ursulines. On y fabrique aussi à bon marché avec des matériaux supérieurs.—Les ordres de la ville et de la campagne sont exécutés avec promptitude.

A. L. BICOCCHI.

22janv—au 21 fév

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 janv 79—1 an Vaf

Magasin de Chaussures.

WATERS.

Une bonne coupe garantie.

Mme L. Waters annonce à sa clientèle et au public en général que son magasin sera transféré le 1er janvier, du coin des rues Français et Chartres, au No 199 de la rue du Canal. 1er district. Grand assortiment de chaussures pour hommes, dames et enfants. Prix modiques.

31 déc—1anDMaJ

Louisiana Mirror Manufacturing Co.

GLACES de toutes qualités et dimensions faites sur ordre.

Glaces remises à neuf, cadres redorés, etc., à prix modérés.

No 78 rue Baronne, coin Union.

15 déc—3m

Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Mercan. 24 nov—1m

A VENDRE.

UNE certaine étendue de terre, située dans le district de cette ville, au-dessous de la gare du chemin de fer de Morgan et des Opelousas, en arrière de l'abattoir de la rive droite, bornée par la plantation Olivier, et les rues Evelina, Hendee et Bringier, mesurant quatre cent soixante-trois pieds sept pouces (463 pieds 7 pouces) de face, sur une profondeur d'environ (21) vingt-et-un arpents. Conditions: un tiers comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an. Pour plus de renseignements s'adresser au bureau de C. C. L. & Landing et Slaughter House Co., No 39 rue Carondelet.

Si la propriété n'est pas vendue par vente particulière avant samedi, 15 février 1879, à midi, elle sera offerte à l'encan par Placide J. Spear, encanteur, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane. Conditions, les mêmes que ci-dessus, avec l'addition qu'un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication sera exigé au moment de la vente. L'acte devra en être passé par devant G. LeGardeur, Jr., notaire.

J. H. AUGUSTIN, Secrétaire.

19 jan—au 15 fév

Charbons! Charbons!

Avis spécial.

Bureau de charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 18 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.

Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.

Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept—1m

Charbon - - Pittsburg - - Charbon.

W. G. COYLE & CO.

35........CARONDELET........35

COIN GRAVIER.

CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.

—AUSSI—

Anthracite en blocs, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.

Livré aux plus bas prix du marché.

26 Nov.—3m.

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand en détail de

PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—6m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur patronage pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.

7 juil—6m D M J

COAL. CHARBON.

CHS. GAULON, marchand de charbon de Pittsburg, Anthracite et Cannel, office 34 Carondelet près Gravier. Branche 129 Passage de la Bourse et dépôt coin Marais et Champs-Elysées. Ayant toujours plusieurs chalands et barges du meilleur charbon de Pittsburg, offre à vendre aux planteurs, au bout du bouve comme de bas, par n'importe quelle quantité au plus bas prix du marché. Les détaillants et les familles de la ville sont priés de laisser leurs ordres à les endroits ci-dessus désignés. Toutes les personnes qui laisseront leurs ordres aux prix d'aujourd'hui, recevront leur charbon sur demande avec augmentation de prix pendant l'hiver.

29 oct—6 m—D. Mar. J.

SIMEON TOBY. EDWARD TOBY, Jr.

Simeon Toby & Son,

Agents de fabriques et marchands commissionnaires.

55........RUE GRAVIER........55

Coin Tchoupitoulas.

SEULS AGENTS POUR

Ne ST. MARCEAUX & CO., Reims,

EXTRA DRY,

ET DRY ROYAL

CHAMPAGNE

J. Mumm & Co. Bordeaux, Laroze, Margaux, Pontet-Canet, St. Emilion, St. Cannonville et d'autres vins de Bordeaux en barriques et en caisses.

La célèbre marque D. G. de M. de SUR DE CHERISE.

Marque du Cheval-Bercil Sagnin.

Tous les ordres pour Job Lots sont remplis par des envois du magasin ou à l'étranger du lieu de provenance, avec le soin du détail.

HERMANN HAYEM & BRO., [illegible] New-York.

23 déc—6m—Dim

"L. S. L." "THE OLD RELIABLE."

DANS SA DIXIÈME ANNÉE

Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 11 FÉV., 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE B.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 11 FEVRIER 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1	Lot de	10,000,	....	10,000
1	Lot de	5,000,	....	5,000
2	Lots de	2,500,	....	5,000
5	Lots de	1,000,	....	5,000
20	Lots de	500,	....	10,000
100	Lots de	100,	....	10,000
200	Lots de	50,	....	10,000
500	Lots de	20,	....	10,000
1,000	Lots de	10,	....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf nombres voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf nombres voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf nombres voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Transmettre l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage à lieu

Mardi, 11 Février 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les grandes comtés, villes et villages [illegible]

D'amples informations seront données en détail, [illegible] les demandes doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre aura réponse [illegible]

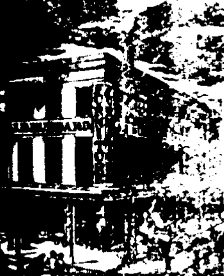

LE

PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

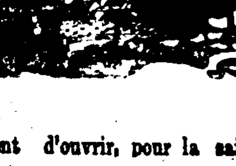

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie,

qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

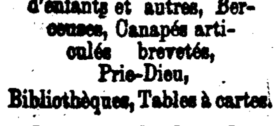

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

[illegible] RAMPART, coin PERDIDO.

27 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY.

GRANDE VENTE SPÉCIALE DU CONTENU

—DE—

L'ÉTABLISSEMENT BIEN CONNU SOUS LE NOM DE BAZAR DE LA NLLE-ORLÉANS,

No 131 rue du Canal (bâtisse Touro.)

Par ordre de H. Closterman, liquidateur,

—le—

MARDI, 28 courant, à 10 1/2 heures du matin.

PAR A. & L. LEVY. — ALEXANDRE LEVY, encanteur.—Au magasin ci-dessus désigné, il sera vendu les marchandises suivantes, sans réserve aucune, comprenant—

Vases, Jouets, Articles de fantaisie, Ornements, Feux d'Artifice, Statuettes, Eventails, Rubans, Chemises françaises, Garnitures, et autres articles dont l'énumération serait trop longue.

—AUSSI—

Comptoirs, Vitrines, &c., &c.

Conditions—Comptant. 26 jan—2f

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE SANS RÉSERVE

Pour effectuer un partage, de magasins et de résidences de choix, formant le coin N. O. des rues Royale et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 8 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan avec le consentement des parties, pour effectuer un partage, les propriétés de choix ci-dessous décrites, à savoir:

1° Le magasin en briques à trois étages, centralement situé, solidement construit, avec résidence élégamment meublée formant le coin N. E. des rues Royale et Dumaine, désigné par le No 209 de la rue Royale dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et St-Philippe. Le lot mesure 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 90 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de face à la rue Dumaine, et 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur sur les lignes du fond rejoignant une allée à sortie sur la rue Dumaine, laquelle allée est une servitude à la propriété et les deux autres résidences de MM. Aristide et Alphonse Miltenberger, comme par acte pardevant Ad. Boudousquié, ancien notaire en date du 15 juin 1855. Le rez-de-chaussée de la propriété peut servir de magasin pour modes, marchandises sèches, souliers ou grocerie, et est considéré un excellent emplacement, se trouvant sur la ligne de parcours en allant au Marché Français ou à la Cathédrale, avec une entrée séparée sur la rue Royale qui conduit à la maison de résidence qui est reconnue être une des plus belles et des plus agréables du 2d district.

Le magasin est inoccupé et le dessus est loué à raison de $520 par an. Comme résidence pour un homme de profession, emplacement central, et comme placement avantageux, cette propriété offre des avantages supérieurs.

2° La résidence en briques (cottage) à un étage, avec mansarde, convenable pour résidence ou affaires désignée par le No 49 de la rue Dumaine, et immédiatement derrière la propriété ci-dessus décrite. Le lot mesure 31 pieds 5 pouces de face (mesure française), à la rue Dumaine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est vendu sujet au bail qui expire en octobre 1879, au taux de $40 par mois, réduit à $35.

Termes et conditions—1[3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente par devant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25, 26 janv. 1 fév à 8 date.

Résidences et placements de choix dans les premier, second et troisième districts, toutes propriétés bien situées et dans un excellent état.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 8 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, seront positivement vendues, aux enchères publiques, les belles propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Cette propriété admirablement placée et productive, formant l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Terpsichore, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Terpsichore et Euterpe.

Elle comprend cinq bâtisses en bois à deux étages désignées par les Nos 389, 391, 393 et 395 de la rue Carondelet, et par les Nos 272 et 274 de la rue Terpsichore. Celles qui font face à la rue Carondelet contiennent chacune deux beaux salons avec portes à coulisse, salle à manger, cuisine et autres dépendances au rez-de-chaussée, trois beaux appartements et des chambres de garde au second étage avec des balcons, des cours pavées, le gaz, les waterworks et des citernes, une allée de derrière ouvrant sur la rue Terpsichore est une servitude en commun avec les lots et avec celles qui font face à la rue Terpsichore.

La bâtisse rue Terpsichore est détachée des autres, elle est construite sur un grand lot et contient un vestibule et deux salons, une salle à manger, une cuisine et d'autres dépendances au rez-de-chaussée, trois grandes chambres à coucher bien éclairées, sans compter la galerie, une chambre à bain et d'autres chambres au second étage, le gaz, cour pavée, waterworks, citerne, etc.

La propriété est splendidement bâtie et bien finie partout, avec de belles cheminées de marbre, de hauts plafonds et des installations pour gaz.

Leur agréable voisinage, leur proximité du centre des affaires et des amusements, etc., des principales lignes de chars à cheval leur assurent une demande constante. Habitées par de respectables locataires elles donnent un revenu de $130 par mois ou de $1560 par an, presque toutes avec bail.

L'attention de ceux qui cherchent des résidences pour location partielle, et des placements sûrs et productifs, trouveront en ce cas une occasion qui se présente rarement. La propriété sera vendue en lots séparés ou en bloc.

2. CES BELLES ET NOUVELLES MAISONS DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES construites sur de grands terrains ayant jardins devant et sur les côtés et désignées par les numéros 187 et 189 de la rue Thalie, dans le carré d'ilet compris entre les rues Prytanie, St-Charles, Thalie et Erato. Elles possèdent toutes les améliorations modernes et sont situées dans le centre d'un des plus beaux quartiers du Premier District. Elles sont occupées actuellement par MM. H. D. Ogden et J. A. Penniston et louées l'une à bail au premier, jusqu'au mois d'octobre 1779, au prix de $520 par an et l'autre au dernier au prix de $600 sans bail.

3. CETTE BELLE MAISON DE RÉSIDENCE EN BRIQUES, A TROIS ÉTAGES SITUÉE DANS UNE PARTIE CENTRALE DE LA VILLE, portant le No 140 de la rue de la Douane, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Douane, Bourbon et Dauphine; excellent emplacement pour un magasin de modes, d'articles de fantaisie, d'épiceries ou de liqueurs. Non louée.

4. LA MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A UN ÉTAGE BATIE CONFORTABLEMENT AVEC ATTIQUE, ayant cour et jardin désignée par les Nos 293, 295 et 297 rue des Marais, dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Marais et Villeré, à proximité d'églises, d'écoles et de marchés. Cette propriété n'a pas d'égales sous le rapport des avantages dans cette partie belle et tranquille du Second District. Elle sera vendue sujette à un bail à M. Farnett jusqu'en octobre prochain, au prix de $520 par an.

5. LA BELLE RÉSIDENCE DE FAMILLE avec vérandah, rue de l'Esplanade No 35, dans le carré d'ilet compris entre les rues Esplanade, Français, Chartres et Decatur. La propriété en brique à deux étages, est construite pour une résidence, à distance de la rue; elle a un corridor, deux salons, trois chambres à coucher bien éclairées, cuisine en briques à deux étages, gaz, citerne, hydran, etc. Elle est louée à M. Chas. Lesassier jusqu'au 1er octobre prochain au prix de $520 par an, et mérite de fixer l'attention de ceux cherchant une demeure de premier ordre sur cette magnifique avenue. De plus amples détails à la vente.

Voir les plans à la vente pour les dimensions des terrains. Les personnes désirant examiner les propriétés sont requises de se procurer au bureau de l'encanteur des cartes d'admission.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ou à un, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt par an, cinq pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant Chas. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.

18janv—19,25,26 1erfévan8

Vente à conditions faciles et à un long crédit.

Deux cottages en briques solidement bâtis, à un étage, Nos 112 & 114 rue St Pierre, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp No 31.—SAMEDI, 1er février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, pour compte de propriétaires étrangers, les propriétés ci-après décrites:

Deux cottages en briques à un étage, solidement construits, situés dans un quartier central, désignés par les Nos 112 et 114 rue St Pierre, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Dauphine et Bourgogne; ils contiennent chacun 4 chambres avec cuisine en briques et cours pavées en briques; situés dans un quartier central et disposés convenablement, ils sont toujours recherchés et donnent un bon revenu. Vente positive. Voir le plan le jour de la vente pour dimensions, etc.

Conditions—Un quart ou davantage comptant, le reste de 1 à 3 ans, au choix des acquéreurs, en paiements annuels, égaux, par des billets garantis spécialement par une hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 0[0 d'intérêt par an, 5 0[0 pour honoraires d'avocat. Transfert de police d'assurance et paiement par les acquéreurs des taxes dues en 1879, en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0[0 comptant sera exigé des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Octave Morel, notaire.

18 janv—18, 19, 25, jusqu'au 1er fév.

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent, à la Nlle-Orléans.

1er déc'78—1 an

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS,

—ET—

Commissionnaires de Produits de l'Ouest.

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle Orléans.

25fév 78—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. STERN & CO.

625 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. STERN & CO.—Il sera vendu LUNDI, 27 janvier 1879, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan No 63 de la rue de la Douane—625 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendront aux commerces de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 26 janv—

PAR G. VALETON.

Succession de Malvina De Verges, veuve de Manuel Cruzat.

2me Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

No 40,805.

Deux bonnes maisons, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et St-Claude.

PAR G. VALETON, ENCANTEUR—SAMEDI, 1er février, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

1° Une excellente maison formant l'encoignure des rues Ste-Anne et St-Claude, contenant 4 chambres, galeries et 2 cabinets, cuisine et autres dépendances dans la cour.

2° Une autre maison contiguë, faisant face à la rue St-Claude, contenant aussi 4 chambres, galerie, cabinets, &c. &c.

Les deux propriétés sont divisées en quatre logements.

Pour les dimensions des terrains voir le plan exposé à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers ou une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant 8 0[0 d'intérêt, du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance. Les taxes dues et exigibles en 1879, à la charge de l'acquéreur.

10 pour cent du prix d'adjudication payable au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. V. Fourcon, notaire. 24 janv—au 1 fév.

PAR C. E. GIRARDEY.

A UN SACRIFICE.

La belle résidence en briques à deux étages formant le coin N. E. des rues St-Claude et St-Philippe, près de l'église St-Augustin.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 1er février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Cette agréable résidence en briques, à deux étages, solidement construite, formant le coin nord-est des rues St-Claude et St-Philippe, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, St-Philippe et Ursulines. Voyez les plans à la vente pour les dimensions. La résidence est complète. Elle est solidement construite, près du centre des affaires et des lieux d'amusements, églises et écoles, avec en outre l'usage des chars. On ne peut désirer une résidence plus confortable.

Conditions—1[2 ou 1[3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance: l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Pitot Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18janv—18,19,25 jusq date

Succession de feue Mme V. E. Gilmore. Jolie propriété cottage dans le Second District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 1er février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu pour le compte de la succession de feue Mme V. E. Gilmore les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Le joli cottage en bois, recouvert en ardoises, désigné par le No 35 de la rue Roman, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Bienville et Douane, contenant 3 chambres, cave et terrain adjacent.

2° La résidence en bois à un étage (cottage), recouverte en ardoises, désignée par le No 182 de la rue Johnson, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St-Philippe, contenant 3 chambres, cave, &c. Pour dimensions des terrains voyez le plan à la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit au gré des acquéreurs pour billets spécialement garantis par hypothèque, privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 0[0 honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0[0 sera exigé des acheteurs au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs pardevant W. J. Castel, notaire.

18 janv—18,19, 25 au 1 fév

NOTICE SPECIALE.

Des ventes régulières semi-hebdomadaires de fonds d'Etat et de ville auront lieu par le ministère du soussigné les MARDIS et les JEUDIS de chaque semaine, à partir du 23 janvier 1879. Les heures de ventes seront à 1 heure, au bureau de la rue du Camp 31, dans la bâtisse de la Banque Nationale d'Etat.

Les offres devront être inscrites le jour précédant pour assurer la publication qui se fera par la charge du vendeur.

Toutes les offres publiques seront invariablement au plus haut enchérisseur et sans limite. Cette règle sera rigoureusement suivie pour assurer la présence d'acheteurs actifs et aux vendeurs une bonne concurrence.

Les détenteurs de fonds, désireux d'essayer le marché et de profiter de ce moyen de vente, peuvent être assurés que le soussigné fera tout ce qu'il pourra pour réaliser les plus hautes valeurs du marché.

Toutes les ventes se feront au comptant sur le transfert des certificats et la remise des titres.

Des avances libérales seront faites sur le dépôt de garanties ou de valeurs acceptables. Nos taux sont raisonnables. Qu'on mette nos offres à l'épreuve.

Respectueusement,

C. E. GIRARDEY.

18 jan—1m

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 102 de la rue du Canal.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1878:

Primes sur les risques de feu	$330,830 36	
dito de mer	42,751 06	
dito de rivière	23,555 97	
Total des primes		$397,137 39
En moins: Primes sur risques non expirés	$112,752 00	
Primes remboursées	3,753 03	
		$116,505
Primes nettes acquises		$280,632 36
A ajouter.—Intérêts		9,324 66
		$289,957 02
Pertes payées sur les risques de feu	$48,890 94	
dito de mer	33,606 64	
dito de rivière	8,735 93	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues.	22,047 26	
	$113,382 77	
Réassurances	$1,156 69	
Réfaction (rebate)	31,086 47	
Commission d'agences	14,488 48	
Dépenses d'agences	4,358 25	
Taxes et licences	4,370 30	
Dépenses de bureau	27,927 84	
Dépenses casuelles—bureau des assureurs, etc.	6,401 95	
		$228,182 75
BÉNÉFICE NET		$61,774 27
En moins: Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions, déclaré le 2 juillet 1878		14,782 50
Balance des bénéfices		$ 46,991 77

ACTIF.

Argent en banque	$94,404 05	
Déposé au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	17,175 25	
Certificats de dépôts et de dettes du New Orleans National Banking Association $250,963 94 évalués à	25,506 30	
Effets à recevoir pour primes	1,671 67	
Prêts sur hypothèques	99,163 30	
Prêts sur nantissements	21,437 69	
Effets à recevoir	4,180 81	
Bons	48,232 50	
Actions	23,947 00	
Primes en voie de recouvrement	40,224 48	
Propriétés foncières	94,261 71	
Dû par divers	9,780 94	
Bons des Etats-Unis	25,069 41	
		$514,136 90

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$295,680 00	
Dividendes non-réclamés	4,442 00	
Primes sur risques non expirés	112,752 00	
Pertes non réglées	22,047 26	
Dû à divers	7,663 72	
Fonds de réserve	24,588 45	
		$467,144 43
SURPLUS		$ 46,991 77

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MRS. MUSSON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 14me jour de janvier 1879.

E. LEGARDEUR, Jr., Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction, qui a eu lieu le 13 janvier 1879, il a été RÉSOLU de payer, A PARTIR DU 30 COURANT, les dividendes suivants:

1° UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE CINQ POUR CENT (5 0[0) pour le second semestre de 1878, (faisant 10 0[0 pour l'année)—sur le capital de $30 par action.

2° UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT, (10 0[0), aux actionnaires sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1878, en sus de la réfaction (rebate) de 15 0[0, ou dividende par anticipation, déjà reçue par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

3° De porter au Fonds de Réserve (15 0[0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire. MRS. MUSSON, Président.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	E. M. SCOTT,
J. B. CAMORS,	WM. A. BELL,
S. K. SMALL,	JOHN DYMOND,
J. PLEINENT,	JOHN ROCCHI
L. J. WEBSTER,	M. MUSSON,

14 jan—1m

L'Abeille de [illegible]

Bureaux, [illegible]

NOUV[ELLE-ORLÉANS]

DIMANCH[E]

RÉM[illegible]

De la g[illegible]

FEUI[LLETON]

LE T[illegible]

DES[illegible]

PAR JUL[illegible]